

Elle fut annexée à l'Hôtel-de-Ville et servit sous le nom de salle Saint-Jean à diverses réunions.

Elle fut démolie en 1837, lors de l'agrandissement du Palais Municipal, mais elle a laissé son nom à l'une des plus grandes salles de l'édifice moderne.

C'est le seul souvenir qui soit demeuré de la vieille église Saint-Jean-en-Grève.

À côté de l'église, en 1789, s'étendait au milieu de maisons lézardées, un vaste bâtiment : l'hôpital des Haudriettes.

Cet hôpital avait été fondé en 1809, par Etienne Haudri, pour les femmes veuves, puis il avait été en 1622 transféré rue Saint-Honoré.

Les bâtiments, debout au commencement de la révolution, étaient habités par des mendiants à qui la ville de Paris accordait ce refuge : population immonde et vicieuse, prête à toutes les violences, placée au seuil de l'hôtel municipal comme le bois près du foyer.

Entre les bâtiments de l'hôpital et les maisons particulières qui séparaient l'Hôtel-de-Ville du fleuve, un étroit passage conduisait, sous l'arcade méridionale de l'édifice municipal et sur la place.

On l'appelait passage du Martelet, du mot martroi qui en vieux français signifiait supplice. — la place de Grève était la place des supplices.

Elle avait vu en 1310 brûler vive Marguerite Porette.

En 1382, cent bourgeois y avaient été mis à mort pour avoir pris part à la révolte des Maillotins.

Le 17 septembre 1442, Jean de Montaigu y avait eu la tête coupée, avant d'être pendu au gibet.

Le 19 septembre 1482, le comte de Saint-Pol y avait été décapité.

Le 26 juin 1551, le Maréchal de Biez y avait subi la dégradation nobiliaire et y avait vu exécuter sous ses yeux son gendre, Goredy Vervins.

Le 20 décembre 1559, Anne Dubourg y avait été étranglée, puis brûlée.

Le 30 avril 1574, la Mole et Coconas y avaient été roués, puis décapités.

Le 26 juin de la même année, la même peine avait été appliquée à Montgommery qui avait blessé mortellement, dans un tournoi, Henri II.

Le 17 septembre 1591, les Seize

avaient fait pendre à la Grève les trois membres du Parlement étranglés la veille au Châtelet.

Trois des hommes qui avaient pris part à cette exécution et, parmi eux, le bourreau, furent à leur tour pendus le 27 août 1594.

Le 27 mai 1610, Ravallac avait été écartelé à la Grève au milieu d'une foule immense de peuple.

C'était sur cette place que le 8 juillet 1617 Eléonore Galigai, maréchale d'Ancre, avait été brûlée vive comme coupable de magie.

Le 22 juin 1627, Montmorency-Boutteville y avait eu la tête tranchée pour avoir enfreint l'édit contre les duels.

Le 16 juillet 1676, la marquise de Brinvilliers avait été pendue puis brûlée en place de Grève.

Le 22 février 1680, la Voisin, la fameuse empoisonneuse, y avait été brûlée vive.

Le XVIIIe siècle avait vu aussi souvent que le XVIIe les supplices en place de Grève.

En 1720, le comte de Horn y avait été pendu pour avoir assassiné un des agioteurs de la Banque de Law.

Le 27 novembre 1721, Cartouche y avait été rompu vif, et le 26 mars 1757, Damien, l'assassin de Louis XV, y avait été écartelé.

Le dernier supplice mémorable était, en 1789, celui du comte de Lally Tolland qui, le 19 mai 1766, avait été décapité à la Grève.

La vieille place, entourée de vieilles maisons, dominée par le vieux Palais municipal, était sinistre.

Le peuple croyait que la nuit, aux anniversaires des supplices, les âmes des suppliciés revenaient errer sur la place témoin de leur mort.

On prétendait qu'on y entendait des gémissements.

Au nord de la place, au lieu où se dressent aujourd'hui les nouveaux bâtiments de la partie septentrionale de l'Hôtel-de-Ville et où s'ouvre la rue de Rivoli, on voyait en 1789 l'hôpital du Saint-Esprit.

Aux fenêtres des bâtiments sombres les figures livides des malades apparais-